

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 11 AVRIL 2016**

❧❧❧

**Présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. André LABARTHE,  
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT,  
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, M. Patrick MAILLET.

**Délégations de vote :**

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,  
M Didier CASTERES donne pouvoir à M. David CORBIN,  
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. André VIGNOT,  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. André LABARTHE,  
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,  
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,  
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,  
Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,  
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.

❧❧❧

**3b - AFFECTATION DES RESULTATS 2015 – EAU POTABLE**

Monsieur André LABARTHE expose que le Budget de l'Eau a dégagé, en 2015, un déficit d'investissement de 97 540,32 € et un excédent d'exploitation de 146 417,94 €.

Conformément à la réglementation, l'excédent d'exploitation est affecté en recettes d'investissement (compte 1068) à hauteur de 97 540,32 € pour financer le déficit constaté ; le solde, soit 48 877,62 € est repris en recette d'exploitation du Budget Primitif 2016 (compte 002).

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2015 du Budget de l'Eau telles que définies ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 11 avril 2016.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 15/ 04/ 2016



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/04/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/04/2016